



# PREPARATION AU CACES® R372m ENGINS DE CHANTIER

## PUBLIC

Candidats à l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) dans les établissements le demandant pour être autorisé à conduire les engins de chantier.

## PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale.  
Maîtrise de la conduite des engins concernés (sauf formation d'apprentissage préalable).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### *Passage du test CACES R372*

## OBJECTIF

La préparation CACES® n'a pas pour but d'apprendre la conduite des engins objets de la certification des candidats. La formation les prépare aux épreuves théoriques et pratiques sur lesquelles ils seront évalués par un Testeur Certifié. Il convient d'augmenter la durée de la formation si les candidats ne maîtrisent pas la conduite.

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de satisfaire à l'évaluation théorique et pratique définie par la R372m, réalisée par un Organisme Testeur certifié.

## DUREE

A définir selon le nombre de catégories d'engins et de participants – durée conseillée 3 à 5 jours.

## LIEU DE FORMATION

Voir convention.

## DATE

Voir convention.

## NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

12 maximum en théorie.

6 maximum en pratique.

## FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Licence CACES R372 m

## SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé.

Salle, tables et chaises,  
Mur clair pour projection,  
Tableau papier ou ta-bleau effaçable.

Équipements à mettre à disposition par le client :

Engins sur lesquels les stagiaires doivent être for-més et évalués.

Installations conformes à la R372m, au FAQ, et aux règles de certification.

A défaut, la formation et le test doivent être organisés au sein d'un Organisme Testeur Certifié.



## **DESCRIPTION**

### **1er jour.**

#### **Module théorique « toutes les catégories »**

Réglementation et textes de la sécurité sociale :

Réglementation applicable aux engins.

Documents à présenter lors des contrôles.

Rôle des différents organismes : inspection du travail, CRAM/CARSAT, OPPBTP.

Classification et technologie :

Principaux types d'engins.

Caractéristiques principales des composants et des dispositifs de sécurité.

Fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité.

### **2ème jour**

#### **Sécurité :**

Principaux risques : renversement, heurt, environnement, énergie.

Règles de conduite, de circulation et de stationnement.

Gestuelle de commandement et de manœuvres.

Dispositions générales de sécurité.

Distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

Vidéos.

### **3ème au 5ème jour**

#### **Module pratique développé selon la catégorie d'engin**

Vérifications visuelles et du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Circulation en situation de travail.

#### **SAS WS CONSEILS**

SIRET 894 117 589 00024 – TVA intracommunautaire FR42 894 117 589  
Organisme de Formation N° 11922415392  
22, rue Madeleine Michelis – 92 200 Neuilly-sur-seine - Tél : 01 87 44 28 29